

Chers amis français, vous n'êtes ni dépourvus ni désarmés face à la dictature que l'on cherche à vous imposer

écrit par Gigobletu | 15 juillet 2021



Françaises, Français,

En ce 14 juillet qui devrait célébrer l'unité de votre pays, la liberté, l'égalité, la fraternité, voilà que depuis deux jours, l'Imposteur qui usurpe le pouvoir chez vous vient de faire entrer officiellement le pays des droits de l'homme en dictature, à la stupéfaction générale du monde entier et vous promet la servitude. Depuis la prise de pouvoir par la ruse de ce sinistre individu, rien ne vous aura été épargné. La revendication légitime des gilets jaunes a été réprimée dans le sang, votre sang. Il vous a ignorés, méprisés, vilipendés, humiliés, enfermés et traînés dans la boue à la face du monde. Il a détruit par la peur les liens sociaux et familiaux, l'économie, vos forces vives et jusqu'à faire crever vos aînés et souffrir vos enfants ! Il a plongé, lui et son régime nombre d'entre vous dans la misère et le désespoir. Et maintenant l'exemple de ce pouvoir sans partage commence à infecter également les pays qui vous entourent tels, l'Italie ou encore la Belgique ...

La situation générale est d'une gravité exceptionnelle, inédite depuis la fin de la seconde guerre mondiale et exige des réponses urgentes. Et vous avez du pouvoir. Chacun d'entre vous possède un pouvoir qu'il ne soupçonne pas comme je vais tenter de vous l'expliquer ci-après.

En voulant imposer directement ou indirectement une expérience médicale à son peuple, votre dictateur enfreint au moins 11 lois et traités internationaux signés par la France et censés vous protéger. Celles-ci sont une garantie et une arme redoutable contre l'oppression et vous devez vous en servir maintenant. De votre courage, détermination et mobilisation individuelle et collective dépendent l'avenir de votre pays et

de ceux qui l'entourent.

Voici les 11 lois et traités que l'imposteur de l'Élysée a enfreints et qui font de lui un dangereux hors la loi contre lequel chacun d'entre vous est en droit de demander l'arrestation immédiate :

- Le serment d'Hippocrate :
<https://www.conseil-national.medecin.fr/medecin/devoirs-droits/serment-dhippocrate>
- Le code de déontologie médicale, article R. 4127-36
- Le code de Nuremberg de 1947, arme redoutable :
https://fr.wikipedia.org/wiki/Code_de_Nuremberg#:~:text=Le%20%C2%AB%20code%20de%20Nuremberg%20%C2%BB%20est,%C3%AAtre%20consid%C3%A9r%C3%A9es%20comme%20%C2%AB%20acceptables%20%C2%BB.
- La déclaration de Genève de 1948 :
https://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9claration_de_Gen%C3%A8ve#:~:text=La%20D%C3%A9claration%20de%20Gen%C3%A8ve%20est,%C3%A9tant%20celle%20d'octobre%202017.
- La déclaration d'Helsinki très complète; article 25 :
<https://www.wma.net/fr/policies-post/declaration-dhelsinki-de-lamm-principes-ethiques-applicables-a-la-recherche-medicale-impliquant-des-etres-humains/>
- La convention d'Oviedo de 1997, article 5 :
<https://www.coe.int/fr/web/bioethics/oviedo-convention>
- La loi Kouchner du 4 mars 2002, article 1111-4 :
http://www.aavac.asso.fr/loi_kouchner/loi_4_mars_2002_analyse_loi_kouchner.php
- Arrêt Salvetti de 2002 :
<http://www.preventionvaccin.org/post/Cour-Europ%C3%A9enne-des-Droits-de-l-Homme-%3A-Arr%C3%AAt-SALVETTI>
- Le code civil français, article 16-1 : **Article 16-1**

Chacun a droit au respect de son corps. Le corps humain est inviolable. Le corps humain, ses éléments et ses produits ne peuvent faire l'objet d'un droit patrimonial.

10) La résolution 63-21 du Conseil de l'Europe et son article 1 : Article 1 Conseil de l'Europe

Tout Membre du **Conseil de l'Europe** reconnaît le principe de la prééminence du Droit et le principe en vertu duquel toute personne placée sous sa juridiction doit jouir des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

11) L'article 55 de la Constitution française : **ARTICLE 55.**

Les traités ou accords régulièrement ratifiés ou approuvés ont, dès leur publication, une autorité supérieure à celle des lois, sous réserve, pour chaque accord ou traité, de son application par l'autre partie.

Chers amis français, vous n'êtes ni dépourvus ni désarmés face à la dictature que l'on cherche à vous imposer. Et, cerise sur le gâteau pour vous, vous bénéficiez depuis le 28 juin dernier d'un avantage extraordinaire par rapport aux peuples qui vous entourent. En effet, plainte officielle a été déposée auprès de la Court Pénale Internationale (CPI) contre la France et ses dirigeants que vous pouvez consulter ici : <https://anthropo-logiques.org/wp-content/uploads/2021/07/PLAINTE-CSAPE-FRA-CRIME-CONTRE-HUMANITE.pdf>

Pour finir, voici un résumé fort bien fait qui décrit votre situation et qui a inspiré cet appel :

https://rumble.com/vjsbil-flash-spcial-intervention-macron-alertes-injection-obligatoire-.html?mref=6zof&mc=dgip3&utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=Agoratvnews&ep=2

Vous êtes donc particulièrement bien équipés au plan juridique pour pouvoir mener la lutte pour votre liberté et celle des peuples qui vous entourent et vous observent. Vous portez la responsabilité et les espoirs de tous les hommes libres de notre continent. Bon courage et hauts les cœurs !

En toute amitié et fraternité depuis l'Italie,

Gigoblu: